



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

retraites complémentaires

Question écrite n° 79164

Texte de la question

Mme Isabelle Le Callennec attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur la représentativité des partenaires sociaux. Les partenaires sociaux, issus du patronat mais aussi des cinq syndicats dits représentatifs, représentent peu les retraités du régime général qui n'ont pas la possibilité de les élire. En ce moment des discussions se déroulent sur les retraites complémentaires Arrco et Agirc où les retraités du régime général ne sont, par conséquent, pas représentés. Elle lui demande ce qu'entend faire le Gouvernement pour associer les retraités du régime général à ces discussions.

Données clés

Auteur : [Mme Isabelle Le Callennec](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 79164

Rubrique : Retraites : régime général

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 mai 2015](#), page 3366

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)